

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mai 2015

DCM N° 15-05-28-10

Objet : Rendez-vous culturels de l'été 2015.

Rapporteur: M. LEKADIR

Du 21 juin au 21 septembre prochain, la Ville de Metz proposera un large programme d'animations culturelles gratuites, de qualité et variées. Une attention particulière est portée sur la lisibilité de la programmation, la volonté d'élargir l'accès à la culture à tous et d'animer le centre-ville, ses places mais aussi les quartiers messins.

Ainsi, la programmation estivale 2015 a été construite autour :

- De trois grands moments phares : le festival « Ondes Messines », le festival « Hop Hop Hop » et « les Fêtes de la Mirabelle ».
- Des rendez-vous culturels réguliers dans les domaines du cinéma, de la danse, de la musique, du théâtre et des animations de rues.
- De l'animation et valorisation des lieux du patrimoine messins.

Festival Ondes Messines

Le festival « Ondes Messines » donnera le coup d'envoi des festivités d'été, juste après la fête de la musique. Il s'inscrit dans le contexte historique de Metz dont l'identité culturelle est profondément ancrée autour de la diffusion et la création musicales.

C'est autour d'une double approche à la fois musicale et numérique que la Ville de Metz, en collaboration avec Metz en Scènes, l'Orchestre National de Lorraine et l'espace TCRM-BLIDA, souhaite proposer une manifestation culturelle grand public permettant de mettre à l'honneur toutes les musiques (qu'elles soient classiques, nouvelles, actuelles, savantes ou encore émergentes) en écho et au croisement des cultures numériques qui sont au cœur des nouvelles formes artistiques et du développement économique de notre territoire.

Parmi les rendez-vous marquants du festival, citons :

- **Des concerts grand public** organisés Place Saint-Louis, Place Jeanne d'Arc, Porte des Allemands et Place de la République où 2 grandes soirées seront proposées, le vendredi et le samedi. Ainsi, le vendredi 26 juin verra un concert exceptionnel de l'Orchestre National de

Lorraine, en collaboration inédite avec le collectif Paradigme, qui donnera lieu à une œuvre unique à la croisée de la musique symphonique et de la création visuelle et interactive sous forme de mapping vidéo et numérique. La partition musicale et la palette visuelle dialogueront dans un jeu de correspondances poétiques et monumentales pendant que l'orchestre interprétera des célèbres musiques de films grands publics (Harry Potter, Stars Wars, Pirates des Caraïbes...).

Le samedi 27 juin offrira un grand concert tête d'affiche proposant une programmation d'actualité en présence d'IZIA et de CALI.

- **Des animations numériques et musicales** : avec un hackathon musical ou encore le projet « Vers l'infini et au-delà » qui donnera l'occasion au public de découvrir le site TCRM-BLIDA, lequel mettra à l'honneur, pendant toute la manifestation, les créations numériques, le jeu-vidéo et des ateliers numériques à travers des expositions, des concerts, des conférences ou encore des rencontres professionnelles.

De nombreuses autres propositions artistiques et concerts ponctueront la programmation de la manifestation dans différents lieux et en partenariat avec les institutions culturelles de la Ville : Centre-Pompidou-Metz, la BAM...

Rendez-vous culturels identifiés

Le programme culturel se déclinera ensuite avec près de 60 rendez-vous destinés à tous les publics, du mercredi au dimanche, sur les places, dans les jardins, les quartiers et les lieux de patrimoine messins.

- « **Les jeudis du cinéma** » : présenteront 8 séances de cinéma en plein air du 2 juillet au 20 août, afin de favoriser l'accès à la diffusion gratuite d'œuvres cinématographiques de qualité au plus grand nombre. Ces projections sont proposées dans des quartiers (Patrotte, Devant-Les-Ponts, Sablon...) et sur des sites emblématiques du patrimoine messin (Place Saint-Louis, Porte des Allemands...).
- « **Les vendredis, alors on danse !** » : chaque vendredi de l'été, une piste de bal s'anime place de la Comédie pour ceux qui souhaitent s'initier à la danse : salsa, danse orientale, tango ou encore hip-hop avec un spectacle offert chaque soir et des initiations.
- « **Les rendez-vous musique** » : de nombreux acteurs artistiques et culturels seront présents comme l'Harmonie municipale et ses Concerts sur places, la chorale Chalom, la Scola Metensis, les associations Musiques volantes ou encore Metz Lorraine Japon. Chaque mercredi, l'association Pas Assez proposera également des concerts avec des groupes de la scène locale sur la terrasse de la maison Rabelais. Enfin, l'association Boumchaka offrira des parcours musicaux dans la ville avec des concerts dans des lieux insolites mais aussi Porte des Allemands et sur les places de la ville.
- « **L'animation du patrimoine** » : Metz dispose d'un patrimoine architectural remarquable, toile de fond idéale pour les animations de l'été. A ce titre, la Porte des Allemands, la basilique Saint-Vincent et l'église des Trinitaires accueilleront tout au long de l'été une riche programmation ; expositions qui valorisent et interrogent les richesses messines mais qui invitent également à la contemplation ; ateliers pédagogiques destinés à éveiller le jeune public à l'architecture et à l'histoire et divers spectacles, spectacles... Afin de répondre à l'enthousiasme du public (près de 45 000 visiteurs depuis la réouverture publique du site en juin 2014), la Porte des Allemands sera l'écrin d'un été animé avec notamment « les Week-end de la Porte » où le public aura rendez-vous avec les artistes et pourra savourer des moments de théâtre, de contes, de musique, de cinéma, de performance sonore et visuelle et des visites contées.

- « **La manifestation Flânerie** » : parcours culturel dans le quartier Metz-Borny proposé par Bouche à Oreilles dans la continuité de son travail de proximité mené en partenariat avec la ville et la population depuis 4 ans. Il s'agit d'associer les habitants et une quinzaine d'artistes autour de plusieurs projets artistiques pluridisciplinaires et déambulatoires sur tout le quartier.

L'été se clôturera avec la 32^e édition des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre sous la thématique du patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir qui mettra en valeur notre patrimoine contemporain et récent en dialogue avec notre riche patrimoine historique.

La Ville de Metz a inscrit au Budget Primitif 2015 des crédits à hauteur de 235 000 euros pour les rendez-vous culturels de l'été dont 100 000 euros, alloués au conseil municipal d'Avril 2015, à la compagnie Déracinémoa pour l'organisation du festival Hop Hop Hop.

Parallèlement, la ville est engagée dans la recherche de partenaires extérieurs. Il est à noter plusieurs partenariats définis à ce jour avec Moselle Arts, les sociétés Les Arènes et Waves, la BPLC ou encore Urbis Park au titre du mécénat.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** des subventions dans le cadre des actions culturelles de l'été 2015 pour un montant total de 38 500 euros à diverses associations culturelles :

- Bouche à Oreille (organisation de la manifestation Flânerie à Metz-Borny)	15 000 €
- Fédération des Œuvres Laïques / Ligue de l'Enseignement de Moselle (organisation de 6 séances de cinéma en plein air – dispositif Passeurs d'images)	11 000 €
- Boumchaka (organisation de 4 parcours musicaux dans la ville)	4 000 €
- Pas Assez (organisation de 8 concerts sur la terrasse de la Maison Rabelais)	4 000 €
- Laboratoire d'Expression Elastique (organisation de 2 siestes musicales Porte des Allemands)	2 000 €
- Musiques volantes (organisation de 2 pique-niques électroniques en plein air)	2 000 €
- Metz Lorraine Japon	500 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment toute convention de partenariat, avenant éventuel avec les associations bénéficiaires ainsi que les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

- **DE SOLLICITER** les subventions ou contributions auxquelles la Ville peut prétendre et de poursuivre la recherche de mécènes.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 8.9 Culture

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ